

Lettre ouverte à Madame la Première ministre

La Présidente du CAFFES, Charline Delporte, les membres de son conseil d'administration et les salariés interpellent les élus, le ministre de l'intérieur, la Première ministre et le Président de la République sur l'avenir incertain et peut-être même compromis de la Miviludes.

Le départ de la magistrate Hanène Romdhane de la Miviludes, la semaine passée, a donné lieu à une série de communiqués de la part d'associations et de personnalités impliquées dans la lutte contre les dérives sectaires. Celles-ci ont unanimement fait l'éloge de l'excellent travail que la magistrate a réalisé pendant ces années et ont regretté la perte majeure qu'engendrait son départ, à la fois pour la Miviludes et plus largement pour les actions menées contre ces dérives lourdement dommageables pour les victimes.

Mais cela n'a pas été la seule réaction. Un certain nombre de responsables de mouvements épinglés par la Miviludes, de lobbyistes et de personnalités opposés de longue date à la lutte contre les dérives sectaires et plus particulièrement contre l'action de la Miviludes, se sont réjouis de ce départ, et ont fêté ce que certains ont appelé « une décapitation » de la Miviludes et sa mort enfin annoncée. C'est à l'aune du discours tenu par les ennemis de la Miviludes que l'on mesure encore davantage le travail qu'a abattu en si peu de temps cette magistrate de talent. Mais les associations, les victimes et leurs proches ne peuvent que constater combien leurs inquiétudes se confirment quant à l'avenir fortement compromis de la Miviludes au regard de ce départ, au regard aussi de l'enthousiasme que parallèlement il suscite chez toutes celles et ceux qui ont intérêt à voir disparaître cette mission interministérielle.

Nous n'avons pas été les seuls à remarquer que le décret du 29 juillet 2022 relatif aux missions de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, Sonia Backès, qui semblait destinée à incarner, alors même que la Miviludes disposait d'une cheffe et d'un Président, le nouveau visage de la lutte contre les dérives sectaires, lui attribuait "*la prévention de la délinquance, la prévention de la radicalisation et la lutte contre les dérives sectaires*" au sein du ... Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR).

Aucune mention n'est faite de la Miviludes, qui, pourtant rattachée au ministère de l'intérieur, devait garder son indépendance et son statut de mission Interministérielle. Ce décret semble bien affirmer l'éparpillement voire sa dissolution parmi les autres thématiques traitées par le CIPDR, niant alors les spécificités de la mission actuelle, sa visibilité et les expertises nécessaires pour appréhender le sujet.

Monsieur le ministre de l'Intérieur, Monsieur Darmanin, avez-vous décidé de dissoudre la Miviludes ?

Les Assises des Dérives Sectaires annoncées pour le début d'année 2023 par Madame la Secrétaire d'État Sonia Backès, sont-elles le préambule à une transformation de la Miviludes en observatoire, organe simplement consultatif (voire décoratif) et instrumentalisé qui serait alors vidé de sa substance et se retrouverait sans réel pouvoir d'action ?

Est-ce là le résultat des négociations qu'ont mené avec le ministère de l'Intérieur et au terme d'un lobbying acharné, des mouvements faisant l'objet de signalements de dérives sectaires, tels les représentants de l'organisation des Témoins de Jéhovah qui ont été reçus en juin 2021, comme la presse l'a relaté, par le cabinet du ministre de l'Intérieur sur les instances du chef du Bureau central des cultes Monsieur Clément Chourouse ?

Ces mouvements savent l'importance de la Miviludes pour soutenir les associations et les victimes. Ils savent également que l'existence même de la Miviludes vaut reconnaissance par l'État dans son entier de **la réalité des dérives sectaires et de leurs effets dramatiques sur des centaines de milliers de citoyens et près de 80 000 enfants, aujourd'hui**. La libération de la parole et les réseaux sociaux font émerger chaque jour de nouvelles victimes qui prennent conscience qu'elles n'ont pas été les seules à subir et à souffrir. **S'il vous plaît, ne les abandonnez pas !**

Notre devoir, et nous nous efforçons depuis de longues années maintenant de nous en acquitter avec force, rigueur et ténacité, est de focaliser notre énergie sur la défense des plus faibles contre ceux qui les abusent et leur font perdre leur intégrité et leur dignité. Nous soutenons aussi la Miviludes, tout comme elle nous soutient également. Nous défendons la même cause !

Face à ces derniers événements, nous ne pouvons qu'exprimer notre grande inquiétude pour la pérennité de cette Mission.

L'État devrait nous apporter de la stabilité pour nous aider à accomplir cette noble tâche, et l'État devrait apporter aux victimes de la sécurité et pas de l'incertitude. Cela fait le jeu des pires, et vous condamnez à la deuxième peine de la négligence et de l'oubli ceux qui ont eu la force de sortir de l'emprise et soignent à présent leurs cicatrices.

Madame la Première Ministre, nous vous demandons instamment de réintégrer la Miviludes au sein de votre ministère et de la sanctuariser comme mission Interministérielle, afin qu'elle ne puisse plus être menacée de disparition.

Charline Delporte, présidente du CAFFES, chevalier de la Légion d'honneur

Contact : 06 08 35 09 58

Décembre 2022